

Bruxelles, le 20 avril 2026
(OR. en)

8346/1/26
REV 1 COR 1 REV 1
OJ CRP2 15

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

COMITÉ DES REPRÉSENTANTS PERMANENTS (2^e partie)

Bâtiment Europa, Bruxelles

22 avril 2026 (9:00)

A la page 6 du document ST 8346/1/26 REV 1, le point 41 doit se lire comme suit:

Nouveau point

41. Règlement du Conseil modifiant le règlement (UE, Euratom) 2020/2093 du 17 décembre 2020 fixant le cadre financier pluriannuel pour les années 2021 à 2027

Adoption

Décision de recourir à la procédure écrite

  8347/26
5470/26
ECOFIN